

Domaines de travaux actuels	Domaines de travaux à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2020
Chaudière à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz ou fioul D5	« 1. De chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz, dont régulation.
Chauffage et / ou eau chaude solaire Équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires D2	« 2. D'équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires.
Chauffage et/ou eau chaude au bois Équipements de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au bois ou autres biomasse D1	« 3. D'appareils hydrauliques de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant au bois ou autres biomasses. « 4. D'appareils indépendants de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant au bois ou autres biomasses.
Pompe à chaleur D3	« 5. De pompes à chaleur pour la production de chauffage. « 6. De pompes à chaleur dédiées à la production d'eau chaude sanitaire.
Installation d'un système de chauffage ou de production d'ECS électrique hors énergies renouvelables d'éclairage ou installation d'un équipement de régulation du chauffage (catégorie « équipements électriques hors ENR : chauffage, eau chaude, éclairage ») D9	« 7. D'émetteurs électriques, dont régulation.
Ventilation D10	« 8. D'équipements de ventilation mécanique.
Fenêtres, volets, portes extérieures Matériaux d'isolation thermique des parois vitrées, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur D6	« 9. De matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur. « 10. De matériaux d'isolation thermique des parois vitrées en toiture.
Isolation des murs et planchers bas Matériaux d'isolation thermique des parois opaques pour ce qui concerne les murs en façade ou en pignon et les planchers bas D8	« 11. De matériaux d'isolation thermique, par l'intérieur, des murs, des rampants de toiture et des plafonds de combles. « 12. De matériaux d'isolation thermique des murs par l'extérieur. « 15. De matériaux d'isolation thermique des planchers sur local non chauffé.
Isolation du toit Matériaux d'isolation thermique des parois opaques pour ce qui concerne les toitures-terrasses, les planchers de combles perdus, les rampants de toiture et les plafonds de comble D7	« 13. De matériaux d'isolation thermique des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur. « 14. De matériaux d'isolation thermique des planchers de combles perdus.
Forage géothermique D5	« 16. De l'échangeur de chaleur souterrain des pompes à chaleur géothermiques, à l'exception des capteurs horizontaux.
Offre globale de rénovation D12	« 17. D'équipements et matériaux permettant d'atteindre une performance énergétique globale minimale du logement.